Trentième Année. — N° 151 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. LUNDI 11 MAI 1885

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, *place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34*
*Bruxelles, à l'*OFFICE DE PUBLICITÉ

ROUBAIX, LE 10 MAI 1885

LA MISE EN ACCUSATION

DU MINISTÈRE FERRY

Il y a quelque jours, le *Siècle* parlait, d'un ton léger, de la mise en accusation du cabinet Ferry.

Aujourd'hui, la feuille de M. Jourde change d'accent.

Au lieu de persifler les auteurs du projet, elle leur adresse une pathétique harangue.

« Ne serait-ce pas, dit le *Siècle*, manquer à la confiance que le nouveau cabinet mérite, ne serait-ce pas amoindrir la portée de la déclaration qu'il a faite et gêner son action, ne serait-ce pas, enfin, lui porter une première atteinte que de continuer une politique de division et de récrimination qui n'est pas la sienne ? Nous en appelons aux hommes réfléchis qui ont souci des intérêts de la République, plus que du bruit et de l'agitation. Nous en appelons au ministère lui-même, qui,... dont, etc. »

Nos lecteurs voient d'ici la tirade.

Evidemment, les amis de l'ancien ministère ne sont pas rassurés.

Le tour que prend le débat leur fait peur.

Cette appréhension est-elle justifiée ?

M. Jules Ferry expiera-t-il ses fautes ?

Ce serait trop s'engager que de le prétendre, mais il est certain que la discussion prend, de jour en jour, un caractère plus sérieux.

Vendredi, M. Jules Delafosse a été entendu par les membres de la commission, et son discours a produit un certain effet.

D'autres dépositions seront, paraît-il, provoquées : on parle déjà de mander le général Bouët, M. Bourée et les principaux personnages dont le nom a été mêlé aux événements du Tonkin.

M. Ferry lui-même, est naturellement, traduit à la barre du tribunal qui doit le juger. Mais l'accusé se présentera-t-il ? Interrompra-t-il ses pérégrinations, pour venir plaider sa cause ?

On se le demandait hier. Nous inclinons à croire, en ce qui nous concerne, que M. Ferry ne redoute point la confrontation à laquelle on le sollicite. Que pourrait-il craindre ?

Après s'être prosternée aux pieds de Robespierre, un beau jour la majorité de la Convention le frappa. Mais pour M. Ferry, l'heure de cette exécution n'a pas encore sonné : les temps ne sont pas mûrs. Le tenace Vosgien en sera quitte, tout au plus, pour une chiquenaude.

Mais patience ! Sous certains régimes, le 9 thermidor arrive toujours.

Est-il vrai que M. Jules Ferry, qui vient, dit-on, de quitter Rome pour Naples, soit accompagné, dans ce voyage, de notre ambassadeur près le Quirinal ? Nous ne songerions pas même à poser cette question, sans l'insistance que plusieurs journaux mettent à affirmer le fait. Mais il est indispensable qu'il soit démenti ou reconnu par qui de droit. Si M. de Freycinet a la faiblesse de permettre à ceux qui représentent la France à l'extérieur, de faire officiellement cortège à l'homme que la conscience publique avait condamné avant le vote du Parlement, il aura donné la mesure de ce qu'on peut attendre de lui.

Dans une publication intitulée : *Annales de la libre pensée française*, journal du pornographe Léo Taxil, le passage suivant ne peut manquer de paraître instructif :

GROUPE GARIBALDI

Paris. — Réunion exceptionnelle du mercredi 22 avril. — Président : Kuntà. — Communication du testament du citoyen de Douville-Maillefeu, qui exige non pas son enterrement civil, mais sa crémation civile. En outre, le testateur lègue une somme de 1,000 fr., devant être affectée aux obsèques des ligueurs indigents du *Groupe Garibaldi*.

Que peut bien être une « crémation civile » ? Serait-ce une cérémonie inventée par M. Hyacinthe Loyson, dont M. le député comte de Douville-Maillefeu s'est constitué, on le sait, le fervent disciple ?

LE PROGRÈS DES MŒURS PUBLIQUES

En matière de statistique criminelle, il est plus important encore de connaître la nature des crimes commis, que de savoir exactement leur nombre. Il est évident, en effet, que le danger social est d'autant plus grand que la perversité des criminels augmente. La diminution *numérique*, que la statistique constate dans le cours de certaines années, ne peut donc jamais compenser la recrudescence de perversité qui se produit dans la nature des crimes et avec laquelle cette diminution numérique coïncide trop souvent.

Or, c'est là le double spectacle que nous offre malheureusement le tableau de la justice criminelle pendant l'année 1883. Si, d'un côté, en effet, le chiffre total des crimes y a été inférieur de 345 à celui de l'année précédente, d'un autre côté le nombre des parricides, le plus épouvantable des crimes, s'y est élevé à 16. En 1881, il était de 7 seulement. Jamais ce crime n'avait été aussi fréquent. Cela ne fait pas honneur à notre temps, et ne prouve pas en faveur des progrès de la civilisation sous le régime actuel.

Un autre signe, non moins funeste, c'est le nombre croissant des crimes ayant pour auteurs des mineurs de vingt et un ans. Nous avons donné sur ce point des chiffres que nous ne reproduirons pas. Nous ajouterons seulement que ces jeunes scélérats ne sont pas moins remarquables par l'atrocité de leurs attentats que par leur précocité dans le crime. Sur les vingt-cinq condamnations capitales, c'est-à-dire sur les vingt-cinq verdicts sans admission de circonstances atténuantes, rendus dans des affaires d'assassinats, cinq l'ont été contre des mineurs.

Si l'on cherche maintenant la cause de cette élévation de l'étiage de la criminalité, l'on ne peut s'empêcher de l'attribuer à la tendance que l'on remarque dans le jury à être de plus en plus indulgent pour les crimes contre les personnes. Chose étrange ! c'est pour les crimes contre la propriété qu'il réserve toutes ses rigueurs, tandis qu'il se montre plein de faiblesse à l'égard des assassinats et des meurtres.

Pour les premiers, en effet, la moyenne des verdicts négatifs ou admettant des circonstances atténuantes a été de 70 p. 100 seulement ; pour les seconds, de 83 p. 100. Si nous considérons, même exclusivement, les crimes capitaux, cette proportion est plus effrayante encore ; elle s'élève à 90 p. 100. Une indulgence aussi contraire à la justice, à la raison et à la défense sociale, est assurément l'un des faits les plus étranges et aussi les plus funestes de ce temps. Il est l'indice d'une sorte de retour aux mœurs de la barbarie, au règne de la violence.

Pas plus dans la statistique judiciaire de l'année 1883 que dans celle des années précédentes, nous ne voyons pas, d'ailleurs, que le développement de l'instruction primaire ait eu le moindre heureux résultat sur la moralisation en général. Le nombre des accusés sachant lire et écrire a été de beaucoup supérieur à celui des accusés complètement illétrés (3,032 au lieu de 1,111) ; 170 même possédaient une instruction supérieure. D'où il faut conclure que c'est non pas sur l'instruction, mais, surtout sur l'éducation, que l'on doit compter pour élever la moralité d'un peuple et le faire progresser dans les voies de la vraie civilisation.

REVUE DE LA PRESSE

Le thé de Mme Gibou

S'il s'agissait d'un gouvernement, ou même de gouvernements sérieux, exercés par des hommes réels et existants, ayant étudié et appris quelque chose, ayant des principes, des traditions, des idées, on ferait encore et néanmoins remarquer à Cassandre que jamais il ne s'est rien fait de grand, de durable, d'utile que sous des règnes et par des ministères de longue durée.

Mais ce qui se passe ne peut, à aucun titre, se comparer à un gouvernement : si vous voulez vous en faire une idée juste, figurez-vous un navire, par une tempête, jeté sur des récifs qui n'étaient pas sur les cartes. Le capitaine, les officiers ont conservé leur sang-froid et le plein exercice de leur habileté ; les matelots sont braves, expérimentés, obéissants. Aussitôt la tempête calmée, on se tirera d'affaire : une petite voie d'eau à étancher, et on reprendra sa route.

Mais ..

Au moment où le calme se fait, des sauvages, les uns sur des pirogues d'écorce d'arbre, les autres à la nage, accostent le bâtiment, sous prétexte de vendre des provisions. Un coup de canon à poudre les eût dispersés et fait disparaître ; mais on leur fait bon accueil, on les laisse monter à bord. Là, ils massacrent l'équipage sans défiance et s'emparent du bâtiment. Leur premier souci est de défoncer les tonneaux de rhum et de s'enivrer. Une fois ivres, ils se croient de grands marins. Ils ont brisé la boussole qu'ils prennent pour un talisman, une sorcellerie des visages pâles ; puis ils s'affublent des vêtements des marins tués. L'un prend l'habit du capitaine et passe les jambes dans les manches ; un autre se fait une coiffure, une sorte de turban, de la culotte ; un troisième remis son chapeau, auquel il a ajouté un plumeau ; tel se fait un casque d'une casserole, tel autre se passe une fourchette en pendeloque dans le nez, etc.

Ceux qui se sont emparés des vêtements du capitaine se déclarent chefs et prétendent mettre le rhum sous clef ; pendant ce temps, une terrible bourrasque a rompu les chaînes des ancres, et le bâtiment gagne le large en tâtonnant sur les rochers ; les chefs improvisés essayent des commandements contradictoires et impossibles, les autres ne les écoutent même pas et ne songent qu'à s'emparer de la soute au rhum : c'est ce qu'ils appellent le pouvoir.

Comme les chefs ont le rhum à leur disposition, ils ne tardent pas à tomber ivres-morts ; alors les autres leur enlèvent le chapeau, la culotte, la casserole, l'habit du capitaine et la fourchette au nez, et surtout la clef de la cave. Les chefs sont « dégommés » comme de simples Ferry, les nouveaux chefs s'abreuvent à leur tour, s'enivrent et tombent sur le pont ; à ce moment, les vaincus qui ont cuvé les délices du pouvoir, leur reprennent chapeau, culotte, casserole et fourchette, et toujours ainsi ; personne, ni opportunistes, ni intransigeants, ni socialistes, ni collectivistes, ni nihilistes, ne sait rien de la navigation, et, d'ailleurs, personne ne s'en soucie ; il ne s'agit que de prendre, de garder ou de reprendre la clef de la soute au rhum. Et ça va comme ça, jusqu'à ce que ça n'aille plus, c'est-à-dire jusqu'à ce que le vaisseau, rejeté sur les rochers, s'entr'ouvre et se laisse tomber tous à la mer où il se noieront.

A moins que, de fortune ou providentiellement, un navire monté par de vrais marins découvre l'épave, accoste le navire à demi brisé, pende les sauvages aux vergues et remorque le bâtiment jusqu'au premier port.

Il peut arriver qu'un des matelots assassinés n'ait pas été complètement tué et ait survécu à ses blessures ; les sauvages l'obligent à faire semblant de travailler à la manœuvre. Je dis « faire semblant », parce qu'avant la capture, il n'était pas des plus habiles, et que, sur le bord actuel, tout le monde commande à la fois, donne les ordres les plus absurdes et les plus contradictoires. Ce qui n'empêche pas que ceux qui reprendront le navire, pourront bien ne pas avoir le temps de faire le triage, et le pendront peut-être avec les autres.

Si je voulais pousser plus loin la comparaison, je pourrais citer deux ou trois noms de ceux qui risquent de partager le sort des sauvages au jour de la justice.

Il serait difficile d'expliquer autrement que, par la similitude que je viens d'esquisser, ce qui se passe en France depuis bientôt quinze ans, et je ne crois pas qu'on puisse trouver une autre comparaison aussi exacte.

Comment comprendre autrement ces grouges, ces coteries, ces hordes qui se sont ruées et se ruent sur toutes les places, sur toutes les positions, sans qu'on demande à aucun de ceux qui les composent, ni études, ni connaissances, ni aptitudes, ni services rendus. Comment comprendre que ces farceurs qui se sont préparés à l'exercice du pouvoir et du gouvernement des peuples dans les brasseries et les tavernes, et ne sont forts qu'au besigue, aux dominos et au billard, prennent au hasard des titres et des positions de ministres, de ceci ou de cela, d'ambassadeurs, de préfets, etc. ? Et quand je dis ministre de ceci ou de cela, c'est qu'ils ne tiennent pas plus à l'intérieur qu'aux finances, étant aussi propres à l'un qu'à l'autre, vu qu'ils sont aussi ignorants, aussi incapables pour l'un que pour l'autre ; aussi les voit-on échanger entre eux les ministères, selon leurs convenances : « Dites donc, l'ami, vous qui êtes célibataire, vous feriez bien plaisir à ma femme de prendre les télégraphes, et de lui donner l'instruction publique, où l'appartement a une pièce de plus et de si grandes armoires.

Comment donc ! mais très volontiers, je me retire la fourchette du nez, et je vous la donne en échange de la casserole qui est sur votre tête. Soyez ministre de l'instruction publique et des cultes.

Hier encore, M. de Freycinet, qui s'était nommé ministre de l'intérieur, n'a-t-il pas, pour être agréable à M. Brisson, passé aux affaires étrangères, en lui abandonnant d'abord l'intérieur ? N'ont-ils pas échangé l'habit du capitaine dans les manches duquel M. de Freycinet avait déjà passé les jambes, contre la culotte dont M. Brisson s'était fait un turban ? Puis, comme M. Brisson faisait encore le renchéri et demandait la justice, on lui a repris l'habit et donné la casserole.

La France n'est-elle pas ce navire désemparé, avec la boussole brisée, et voguant au rasard ? La scène des sauvages que j'ai retracée est-elle plus absurde, plus invraisemblable que les divers prétendus gouvernements que nous avons subis ? Ceux-ci sont moins gais, sans être moins ridicules, et sont au moins aussi dangereux.

Aujourd'hui, je ne parlerai que d'un seul de nos nouveaux maîtres, M. de Freycinet, l'homme qui a, pour le moment, la culotte du capitaine sur la tête.

Je vais facilement démontrer que de tous les Français actuellement existants, c'était l'homme auquel le moins il fallait permettre de monter au pouvoir. Quel est donc l'aveuglement de ce pauvre Cassandre qui le souffre ; qui s'indigne de ce que Mlle Van Zandt a bu quelque verre de champagne et permet à ces farceurs sinistres de boire le sang, et de dévorer l'argent de la France, avec l'indécence la plus cynique ?

Le seul argument qu'on ait pu donner théoriquement, en faveur de la République et du suffrage universel, a été l'espérance si vite et si complètement déçue de voir au pouvoir :

Les meilleurs choisis par tous.

C'est-à-dire le plus honnête et le plus habile financier aux finances ; Canrobert, le duc d'Aumale ou Bourbaki à la guerre ; le plus savant et le plus religieux observateur des lois à la justice ; celui des agriculteurs de France dont le domaine est le plus heureusement, le plus richement cultivé, à l'agriculture, etc., etc.

Mais non, on ne s'inquiète nullement des aptitudes, des connaissances, de la renommée, des antécédents des candidats ministres, préfets, etc. On ne leur demande que de faire partie du groupe qui vient de supplanter un autre groupe, par suite de quoi nous voyons un affreux mélange qui justifie pleinement le titre de ce chapitre, qui pourrait également s'appeler « un arlequin », où les médiocres sont les plus forts et en même temps très rares. Au total :

Les pires choisis par les mauvais.

Revenons à M. de Freycinet, *iterum Crispinus*.

M. de Freycinet a été quatre fois ministre. S'il s'était montré capable, laborieux, patriote, lors de son premier ministère, il fallait le garder. S'il n'a rien été de tout cela, il fallait ne jamais le reprendre. On s'est empressé de le renverser après son premier ministère, et on le reprend aujourd'hui, pour la quatrième fois, et il est le treizième ministre des affaires étrangères depuis seize ans, sur cent vingt ministres que nous avons eus.

Il faut d'abord que je te rappelle, ô peuple français, ô Cassandre ! que, en 1870, la France eut une guerre avec la Prusse et que, après la capitulation de Sedan, la continuation de la guerre était jugée impossible par nos plus braves et par nos plus habiles généraux ; qu'il n'y avait qu'à se hâter de faire la paix. Le petit malfaiteur Thiers, avant de devenir le complice des soi-disant républicains, dit de ceux qui ont voulu alors, pour conserver un pouvoir usurpé, continuer cette guerre néfaste : « La France leur doit la moitié de ses pertes en hommes, en territoire et en argent. » Je commence par là, ô Cassandre ! parce que tu pourrais bien l'avoir oublié, toi qui ne te rappelles ni le bien, ni le mal au delà de six mois, et qui permets que M. de Freycinet revienne au pouvoir.

Les républicains se sont bien souvent récriés contre « les officiers de naissance » de l'ancienne aristocratie, où tout le monde était soldat et tenait sans cesse sa vie à la disposition de la patrie ; que dira-t-on d'un avocat de trente ans, se nommant lui-même ministre de la guerre et ministre de l'intérieur, comme fit Gambetta en 1870 ? Il faut un an, disait un vieux général, pour faire un bon caporal. On aurait pu croire qu'il se serait adjoint quelque général expérimenté. Loin de là, On mit à l'écart ceux qui s'étaient le plus illustrés dans cette carrière ; on repoussa tous les princes d'Orléans qui réclamèrent le droit de se battre pour la France, et c'est en se déguisant sous le nom de Robert que le duc de Chartres prit place dans les rangs ; c'est sous le nom de Lutherot que le prince de Joinville tira clandestinement quelques coups de canon contre les Prussiens.

Il fallait à M. Gambetta un second qui n'eût aucune chance de devenir le premier : l'avocat s'adjoignit au ministère de la guerre l'ingénieur des mines Freycinet, et tous deux firent des plans de campagne qui n'étaient pas moins ridicules que ceux où Mme de Pompadour traçait la marche des troupes, en collant des mouches sur la carte.

C'est M. de Freycinet qui commandait. Gambetta faisait des discours et des proclamations que les soldats, dont il ne parlait pas la langue, trouvaient ridicules.

Rien de plus tristement bouffon que les ordres et les conseils de M. de Freycinet aux généraux.

Il leur apprenait qu'il fallait se « servir d'espions, qu'il fallait mettre les Prussiens entre deux feux et leur infliger de cruelles surprises ».

Fidèle aux traditions de 92, il envoyait des « civils » surveiller et gourmander les généraux.

Le 16 octobre 1870 il écrivait au général d'Aurelle de Paladines :

« Ma lettre renfermant des instructions pour la campagne vous sera remise par M. Sourdeaux, attaché à mon cabinet. Ouvrez-vous avec lui, sans réserve, de vos plans ; il est au courant de nos intentions et vous les expliquera. »

Le pékin Sourdeaux ne trouva pas le camp bien gardé, la nuit, et fit gronder le général d'Aurelles par M. de Freycinet.

Pendant toute la campagne, la grande préoccupation du ministre de la guerre était d'empêcher l'ennemi d'approcher de Tours, où se tenait le gouvernement. Ce soin passait avant tout.

Citons quelques lettres adressées au seul général qui ait battu les Prussiens.

« Le 29 octobre 1871.

» Nous devons donc, en présence de votre dépêche, renoncer à la magnifique partie que nous nous préparions à jouer, et que, selon moi, nous devions gagner. Quand vous vous sentirez en état de marcher contre les Prussiens, vous nous le direz. »

Cette magnifique partie consistait à exécuter, en vingt-quatre heures, une marche que le général avait déclaré ne pouvoir se faire en moins de neuf jours. Voyant leurs voitures circuler dans les rues de Tours, nos ministres de la guerre ne comprenaient pas que l'artillerie et les convois de vivres fussent arrêtés, ailleurs, par le mauvais temps.

Durieu est devenu fou.

C'est ainsi que, en 1793, le général de Custine, qui venait d'obtenir une brillante suite de succès, trahissait, hacelé, dénoncé par des commissaires civils, fut guillotiné à Paris.

C'est ainsi que Dumouriez, qui avait remporté les premières et les brillantes victoires de Jemmapes et de Valmy, ennuyé, agacé, exaspéré par les prétentions insolentes des commissaires de la Convention, les fit prendre par les hussards et en fit présent aux Autrichiens, qui les gardèrent trois ans.

Après quoi il quitta l'armée et, plus mollement que Custine, passa le reste de sa vie chez les ennemis de la France, en même temps que Louis-Philippe d'Orléans, le grand-père du comte de Paris, qui, tout jeune alors, avait eu une part si glorieuse aux victoires de Jemmapes et de Valmy, était obligé également de quitter l'armée pour sauver sa tête. Mais, lui, il alla en Suisse donner des leçons de mathématiques et gagner ainsi douze cents francs par an, qui lui suffirent pendant longtemps.

Et, ô Cassandre ! tu rappelles M. de Freycinet aux affaires ; M. de Freycinet complice de M. Ferry pour la guerre du Tonkin ; complice de l'avocat Gambetta dans la dernière moitié de la guerre de 1870 ; — on ne vous accusera pas de chercher à séduire l'armée. — (*Moniteur universel*). — Alphonse KARR.

AU BORD DU VÉSUVE

M. Jules Ferry a fait l'ascension du Vésuve.

Sur l'escarpement du Vésuve,
Monsieur Jules Ferry monté
Rêve mélancolique et cuve
L'âpre vin de l'adversité.

Il a vu Florence et vu Rome,
Le Quirinal, le Vatican,
Et, pour oublier, le grand homme
A voulu voir le grand Volcan.

Il a, fuyant le populaire,
Dont l'équité lui fit affront,
Pris le chemin funiculaire
Qui grimpe à la cime du mont.

Et, précipité de son socle
Par l'infâme majorité,
Il rêve à l'antique Empédocle
Par l'ardent cratère tenté.

Il est pensif et taciturne ;
On croirait, moderne débris,
Revoir Marius à Minturne,
Un Marius à favoris !

Puis soudain son nez se dilate
Dans un rire artificiel,
Son nez qui devient écarlate
Autant que Louise Michel ;

Et le vieux gredin entre en danse,
Esquissant un pas de cancan,
Et dit : « Je fais comme la France,
Je chahute sur un volcan ! »

PAUL FERRIER.

LES AFFAIRES DE CHINE

Transport pour le Tonkin

Marseille, 9 mai. — 289 hommes du 3e régiment de l'infanterie de marine, venant de Rochefort, se sont embarqués sur le paquebot *Saghalien*, des Messageries maritimes, qui part demain matin pour l'Indo-Chine. Ces hommes sont dirigés sur Saïgon.

La marine vient d'affrêter, à Marseille, le paquebot *France*, de la Société générale des transports maritimes, pour transporter des troupes et du matériel au Tonkin.

LE CONFLIT ANGLO-RUSSE

LES ESPÉRANCES PACIFIQUES

Londres, 9 mai. — La question de la paix entre la Russie et l'Angleterre semble, de jour en jour, résolue d'une façon satisfaisante. Les négociations continuent entre les deux cabinets ; on prétend même que l'entente est déjà presque complète sur le règlement de la frontière.

Saint-Pétersbourg, 9 mai, 8 h. 50. — Malgré l'espérance d'une solution pacifique, on continue les armements à Cronstadt. On a adressé un appel aux officiers de marine qui voudraient prendre service sur les torpilleurs. Il s'est produit une telle quantité de demandes qu'on n'en peut accueillir que la moitié.

Quoique la mer soit libre de toute glace, aucun navire étranger ne s'est encore présenté dans le port de Cronstadt. Les années précédentes, dès le mois d'avril, un grand nombre de navires attendaient au large que les glaces leur permissent d'entrer dans le port.

LE GASPILLAGE DANS LA MARINE

Les administrateurs qui dirigent, hélas ! depuis si longtemps le département de la marine, ne négligent aucune occasion de gaspiller de l'argent.

Dernièrement, on vient de perdre environ deux millions dans l'arsenal de Toulon (par ordre du ministre), et voici comment :

Le bois qui sert à la construction des navires est presque, en totalité, du chêne d'excellente qualité, que l'on ne fait servir que longtemps après l'achat, lorsqu'il a suffisamment séjourné dans l'eau.

Alors que la marine ne prévoyait pas un développement aussi rapide des constructions en fer, elle avait fait, entre autres, un achat de 25,000 stères de bois de chêne, 1re qualité, qui ont coûté de 180 fr. à 200 fr. le stère, soit, en tout, plus de 4 millions de francs. Comme l'on ne construit pas que des coques en fer, ce bois aurait donc, un jour ou l'autre, été employé à la construction, le bois de chêne ne faisant que s'améliorer en vieillissant, de la façon dont il est traité dans nos arsenaux.

D'un autre côté l'on emploie, pour en faire des tins, des accores, etc., du bois de chêne de qualité bien inférieure et qui ne coûte que 90 fr. ou 95 fr. le stère. Cette dernière qualité, venant à manquer, le ministre de la marine crut bon, au lieu de faire un achat de bois de qualité inférieure, de faire servir, à sa place, du chêne de première qualité et il signa un ordre de déclassement de ces 25,000 stères.

La conclusion est facile à tirer, et tout le monde l'a déjà vue. Le ministère ordonnait tout simplement une dépréciation, sur le bois de première qualité, de 100 francs par stère, soit en tout deux millions cinq cent mille francs.

C'est un chiffre.

AU SOUDAN

Quelques lettres d'officiers anglais sont arrivées au Caire, du camp de Kurot, près de Debbeh.

L'une d'elles décrit, d'une façon saisissante, la situation navrante des soldats anglais :

« Il nous faudrait ici un correspondant de journal qui pût constater la façon misérable dont nous vivons. C'est tellement affreux qu'il est terrible d'y penser ! Nous couchons sous de mauvaises tentes ; les huttes ne seront pas finies avant le mois d'août.

» Il y a 120 degrés (Faraday) de chaleur. Chaque jour nous apporte vingt-quatre heures d'horribles tortures. En peu de jours, sept hommes sont morts ; et, en cinq semaines, plus de cent cinquante sont tombés gravement malades. Pourquoi nous laisser ici ? La nourriture est mauvaise ; nous sommes en haillons. Nous n'attendons, nous n'espérons que la mort !

» Si nous passons l'été ici, pas un de nous ne sera en état de regagner l'Angleterre.

» Je vous en prie, écrivez tout cela : qu'un correspondant de journal s'en occupe ! Il n'y a qu'eux qui soient les vrais amis du soldat, qui osent parler d'eux.

» Avant longtemps, nous deviendrons fous. »

Le général Graham, parti de Souakim le 6 à minuit, avec le corps de chameaux et la cavalerie du 15e régiment sicks, a été attaqué, à mi-chemin, par les Arabes, qui ont battu en retraite après une vive fusillade. Pertes anglaises : un officier et deux hommes blessés.

NOUVELLES DU JOUR

Voyage ministériel

Montpellier, 9 mai, 3 h., soir. — Le ministre de l'agriculture est arrivé. Une foule considérable l'attendait à la gare, où a eu lieu la réception des autorités. Le ministre a ensuite visité le concours. Demain, a lieu la fête municipale.

Le nouveau nonce

Paris, 9 mai. — C'est seulement au mois d'octobre prochain que Mgr di Rende, nonce du Saint-Siége à Paris quittera son poste. Il aura vraisemblablement pour successeur M. Rotelli, actuellement vicaire apostolique à Constantinople.

Le nouveau lycée Louis-le-Grand

Paris, 9 mai. — Aujourd'hui, à deux heures, a eu lieu la pose de la première pierre du nouveau lycée Louis-le Grand.

Une tente avait été dressée sur le terrain où doivent s'élever les nouvelles constructions, rue Saint Jacques, à côté du lycée actuel ; mais le temps n'a pas justifié cette précaution.

A deux heures et demie, M. Goblet s'est avancé, entouré des principaux dignitaires de l'Université. Un grand nombre de professeurs, presque tous les proviseurs et les censeurs de nos collèges se trouvaient là, ainsi que les délégations des lycées St-Louis, Louis-le-Grand, Charlemagne, Henri IV, Versailles, Vanves, etc.

M. Goblet commence son discours.

Le vice-recteur, M. Grehard, doit lui répondre.

M. Goblet doit profiter de cette cérémonie pour distribuer des récompenses à un certain nombre de professeurs. M. Ribout, professeur de mathématiques, est nommé officier, et M. Laigle, censeur du lycée Louis-le Grand, chevalier de la Légion-d'Honneur ; un maître répétiteur recevra également les palmes d'officier d'académie.